



## **Règlement communal - Echternach**

### **Modification du règlement-taxe général au chapitre « Eau » et au chapitre « Canalisation ».**

En séance du 11 juillet 2016 le conseil communal de la Ville d'Echternach a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié le règlement-taxe général au chapitre « Eau » et au chapitre « Canalisation ».

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 3 septembre 2016 et par décision ministérielle du 9 septembre 2016 et publiée en due forme.

